

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE
Normandie

RÉUNION ordinaire du 27 février 2025

VOS ELUS
CSE

Marie-Martine LEMERCIER
marie-
m.lemercier@francetravail.
fr

Richard LECORDIER
richard.lecorder@francetrav
ail.fr

Aline BOUQUET
aline.bouquet@francetravail.f
r

François DOUBLET
francois.doublet@francetrava
il.fr

Olivier HENRY
olivier.henry@francetravail.fr

Chantal BUSNEL
chantel.bisnel@francetravail.
fr

Cécile DEMARE
Cecile.demare01@francetrav
ail.fr

Céline TAUPIN-BRUNET
c.taupin-
brunet@francetravail.fr

Approbation des Procès-Verbaux

Les procès-verbaux des séances des :

25 juillet

26 septembre

Ont été adoptés à l'unanimité.

L'ensemble des PV du CSE est disponible sur l'intranet régional, menu :

<https://intranet.francetravail.fr/intranet/ma-region/organisation-...>

Retour de la CSSCT du 11 février 2025

Les aménagements de la DR de Rouen dans le Bat.1 ont été modifiés par rapport au plan initial sans prendre en compte les impacts réels sur l'ensemble des services concernés.

Les membres de la CSSCT alertent une fois encore sur l'augmentation de la charge de travail pour l'ensemble des équipes, renforcée par la récurrence des problèmes informatiques depuis le début de l'année.

SNAP

Avis du SNAP

Malgré les alertes incessantes sur la charge de travail lié à la mise en œuvre de la loi plein emploi et aux problèmes informatiques, le SNAP regrette que la direction refuse d'assouplir les organisations du travail de façon ponctuelle pour éviter de mettre encore plus les agents en difficulté.

Consultation sur les modalités de mise en œuvre du CRE RENOVE au sein de France travail Normandie

Le CRE RENOVE démarre le 1^{er} juin avec une partie des effectifs tout juste formée. Il a pour ambition de réaliser 20% de contrôles supplémentaires sur l'année. Les moyens ne seront disponibles qu'au second semestre. Encore un déploiement dans la précipitation qui motive l'avis circonstancié unanimes des élus du CSE, qui met en avant les limites et manques de l'établissement dans ce déploiement.

Consultation sur les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement intensif

La mise en œuvre de l'accompagnement intensif devrait permettre de suivre 200 000 personnes supplémentaires dans un suivi personnalisé. Ce projet est réalisé à iso effectif. **Les élus SNAP ont voté contre les modalités de mise en œuvre de ces accompagnements intensifs.**

SNAP

Avis du SNAP

Les élus SNAP alertent sur les limites de ce projet qui va entrainer une montée en charge des autres portefeuilles déjà saturés, contribuant à une dégradation des conditions de travail et une perte de sens dans ses activités. La préfiguration des accompagnements collectifs testés dans les expérimentations ne sont pas pour nous une réponse au manque de moyen. De plus, ces différences de traitement seront génératrices de tension. Le SNAP déplore le manque d'information quant aux suppressions de portefeuille CEJ. En revanche la direction nous confirme le maintien des équipes emploi jusqu'à fin 2025 sans nous garantir la pérennité pour les années suivantes.

VOTRE
DELEGUEE
REGIONALE

Marie-Martine
LEMERCIER

06.60.47.15.84



Bilan de l'expérimentation détournements de finalités

Le détournement de finalité est l'utilisation des données d'utilisateurs de France Travail à des fins autres que celles nécessaires à notre activité professionnelle.

En cas de violation de données, l'agent engage sa responsabilité personnelle et risque des sanctions disciplinaires.

Pour rappel une 1^{ère} campagne de sensibilisation s'est déroulée entre juin et octobre 2023.

La 2^{ème} campagne s'est déroulée d'avril à juin 2024 : sur 86 dossiers contrôlés en Normandie, 4 ont été statués comme étant illégitimes. Ces 2 campagnes avaient une vocation pédagogique donc aucune sanction n'a été prise sur ces situations.



Avis du SNAP

La mise en œuvre de ces 2 campagnes de sensibilisation a montré la nécessité de communiquer sur ce sujet. Bien que la Direction informe qu'il n'y a pas de nouvelle campagne de « sensibilisation » prévue à date, nous vous rappelons que des contrôles peuvent avoir lieu à tout moment notamment en cas de plainte d'un usager et qu'en cas de détournement avéré, la responsabilité personnelle de l'agent est engagée et qu'en plus d'une sanction disciplinaire les peines encourues à titre pénal sont de 5 ans d'emprisonnement et 300 000€ d'amendes.

Information sur le nouvel intranet

Face au constat d'un intranet vieillissant, une harmonisation nationale a été décidée, adoptant une forme plus épurée et ergonomique. Le déploiement s'est fait avec une base minimum d'informations régionales mais qui ont vocations à être complétées au cours des semaines et mois à venir ;

Point sur les œuvres sociales

Le budget prévisionnel des œuvres sociales a été voté à 21 voix POUR, 1 voix ABSTENTION et 1 voix CONTRE.

Prestations pour 2025 :

Prestation vacances : 500€ par agent et 180€ par enfant

PASC : 50 € par agent

Événements familiaux : 100€ par agent

Prestation Noël : 100€ par agent et 50€ par enfant

Les places de cinéma, l'allocation enfants handicapés ainsi que les aides et secours perdurent.

L'ouverture des prestations pour les commandes est prévue pour la prestation vacances à compter du 3 mars 2025.

Le bureau du CSE communiquera à l'ensemble du personnel.

La secrétaire informe des difficultés techniques rencontrées lors de la migration des matricules paie sur le site du CSE, du fait de doublons de matricule : Les nouveaux matricules paie de certains salariés étant identiques aux anciens d'autres salariés.

Informations RH

La direction nous informe du maintien des services civiques au sein des agences.

Un appel d'offre est en cours pour le service d'assistance sociale des agents des départements 76 et 27.

La direction régionale nous confirme la réalisation des objectifs de la prime d'intéressement mais attend la décision de la direction générale concernant le montant de celle-ci.

La direction nous confirme que les primes tuteurs seront versées sur le salaire de mars.

Questions diverses

Don du sang : La direction n'a toujours pas statué sur la reconduction des modalités d'organisation pour l'opération « don du sang » 2025 et doit revenir vers les élus.